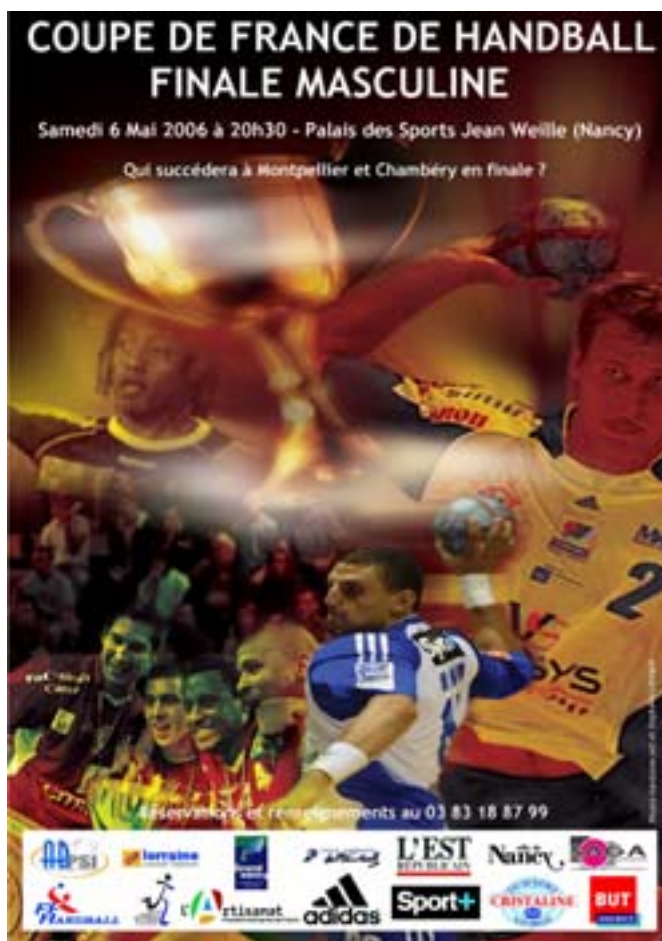




## COUPE D'EUROPE FEMININE

Résultat Demi-finale aller

- CS Rulmentul Brasov / Mérignac HB 23/25  
Retour dimanche 23 avril 2006 à 17h00 Salle Jean Dauguet à Bordeaux



## INFOS

Dans sa réunion du 15 avril 2006, le Bureau directeur de la FFHB a décidé, sur proposition de la commission des agents et conformément à l'article 16.4 du règlement relatif à l'activité d'agent sportif de handball, de renouveler pour trois ans les licences d'agent sportif de handball de messieurs Yannick GERS, Michel MERRA et Bhakti ONG.



## COMMISSION DISCIPLINE LUTTE ANTIDOPAGE

- Division 2 masculine, contrôle antidopage positif au cannabis chez M. RAGOT Pierre-Yves (GFCO Ajaccio)  
Décision du 4 avril 2006 de la Commission de Discipline Lutte Antidopage Fédérale : 6 mois fermes. Période probatoire de 5 ans.



## COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

Réunion du 6 avril 2006

- **Suspension à titre conservatoire :**  
Joueur RIPOLL François-Xavier (GFCO AJACCIO),  
motif : Menaces de mort à arbitres par le geste et la parole

Réunion du 12 avril 2006

- **Un avertissement :**  
Joueur FABER Guillaume (HBC SEREMANGE ERZANGE),  
motif : Attitude incorrecte envers arbitres pendant match  
Club SANFLO-MURAT HB,  
motif : Attitude incorrecte du public envers visiteurs après match
- **Une date de suspension avec sursis :**  
Joueur mineur (HBC OBJAT CORREZE),  
motif : Attitude antisportive grossière sur adversaire  
Joueur mineur (GOND PONTOUVRE HB),  
motif : Attitude antisportive grossière sur adversaire  
Joueur ARQUEZ Mikael (US SAINTES HB),  
motif : Préservation d'un résultat par moyens illicites non violents, Interprétation 6g  
Joueur BERTRAND Martial (HBC SEREMANGE ERZANGE),  
motif : Propos excessifs à arbitres pendant match
- **Une date de suspension ferme :**  
Responsable Police du terrain ROTANTINTI Philippe (ESS DIEULOUARD),  
motif : Propos excessifs à arbitres pendant match  
Joueur JURCZAK Benjamin (S. PESSAC UC),  
motif : Accrochage du bras d'un adversaire pendant match  
Joueur GANDER Gérald (COLMAR HBC),  
motif : Propos excessifs à arbitres pendant match
- **Deux dates de suspension fermes :**  
Joueuse GOBERT Audrey (HB LA GARDE),  
motif : Brutalité sur adversaire pendant match  
Joueuse GBADJA Eiga-Marielle (HBC QUINT FONSEGRIVES),  
motif : Percussion d'un adversaire en extension  
Joueuse LAMRI Nassima (AS BONDY),  
motif : Brutalité sur adversaire pendant match
- **Trois dates de suspension dont deux avec sursis :**  
Joueur LINARES GARCIA Sandy (PAYS D'AIX UC HB),  
motif : Attitude incorrecte envers arbitres après match
- **Trois dates de suspension dont une avec sursis :**  
Joueur mineur (THONVILLE MOSELLE HB),  
motif : Propos excessifs à arbitres après match  
Joueur BASTIDE Pierre (SANFLO-MURAT HB),  
motif : Injures à arbitres après match
- **Trois dates de suspension fermes :**  
Joueur FOURNIER Guillaume (SANFLO-MURAT HB),  
motif : Attitude incorrecte à arbitres après match
- **Six dates de suspension dont trois avec sursis + 1 date de sursis révoquée (1ère récidive) :**  
Joueur DARIGNAC Jérémy (HB LYON 9),  
motif : Propos excessifs à arbitres après match



## APPEL A CANDIDATURES

- **Organisation des Franco-Allemand avec l'équipe de France féminine jeune** du 22 au 29 octobre 2006
- **Organisation des Franco-Allemand avec l'équipe de France féminine junior** du 30 octobre au 4 novembre 2006

Les cahiers des charges sont à retirer auprès de : Frédéric Morel - Services Relations Extérieures : 01 46 15 74 50 - f.morel@ff-handball.org

**Les dossiers de candidature pour les Franco-Allemand avec les équipes de France jeune et junior seront à remettre pour le 21 avril 2006**



## LE HAND A LA TV ET A LA RADIO

**Sur Sport + (partenaire officiel de la FFHB) :**

• **Coupe de France masculine :**

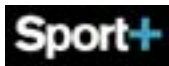
06 mai 2006 en direct à 20h30 : finale

• **Coupe de France féminine :**

21 mai 2006 en direct à 17h30 : finale

• **Equipe de France féminine – Qualification Euro 2006**

26 mai 2006 à 20h30 : France / Turquie



Retrouvez la programmation définitive sur  
<http://www.ff-handball.org/ffhb/html/actu/tv.php> et sur [www.sport-plus.fr](http://www.sport-plus.fr)

**Sur Canal + :**

• **Tournoi de Paris Ile de France masculin**

16 avril 2006 en direct à 15h00 : France / Allemagne

**Sur Eurosport, partenaire de la LNH :**

22 avril 2006 en direct à 20h30 : Nîmes / Chambéry

29 avril 2006 en direct à 20h30 : Montpellier / Dunkerque

13 mai 2006 en direct à 20h30 : Dunkerque / Paris

20 mai 2006 en direct à 20h40 : Chambéry / Montpellier



**Sur RMC :**

Retrouvez également le magazine du handball sur RMC tous les  
vendredi à 19h45. Votre fréquence sur [www.rmcfino.fr](http://www.rmcfino.fr)



## INFOS COC

**Accession à la division supérieure :**

La procédure précisant le mode d'accèsion en division 2 est inscrite dans nos règlements particuliers concernant les championnats nationaux au chapitre 2 p. 225 de l'annuaire saison 2005-2006. Ce texte n'intègre pas la restriction imposée par l'article 107, alinéa 2.2 page 75 des Règlements généraux.

La position d'équipes RESERVE dans le dispositif a mis en lumière cette carence.

Il appartenait donc à la COC de procéder à cette adaptation et mise en relation de ces deux textes (un vœu déposé dans ce sens vient d'ailleurs d'être adopté par l'A. G. de VITTEL et constituera désormais la règle pour toutes les compétitions nationales à compter de la saison 2006/2007).

Pour la saison 2005-2006, après ré-analyse des textes les modalités ont été revues par rapport à la position prise dans l'urgence en fin de saison passée (cas Dunkerque G.L. N2M) dans le sens d'une logique plus sportive que mathématique, à savoir :

- l'équipe RESERVE termine première de sa poule : elle dispute la phase finale pour le titre mais ne peut accéder à la division supérieure, elle cède sa place à l'équipe classée seconde qui accède directement, l'équipe classée troisième accède de ce fait au barrage entre seconds pour une accessions prévue au règlement.

- l'équipe RESERVE termine seconde de sa poule : elle ne peut disputer le barrage d'accèsion prévu au règlement et est remplacée par l'équipe classée troisième de sa poule qui dispute le barrage contre l'équipe classée seconde de l'autre poule.



## APPEL A CANDIDATURES

**URGENT**

Appel à candidatures pour les finalités 2005/2006 «Challenge de France Féminin moins 18 ans » dates : WE 3/4 juin 2006. Le cahier des charges est à retirer au secrétariat de la COC ainsi que le dossier de candidature.



## REMERCIEMENTS

**Le Président André Amiel, et son Bureau Directeur remercient le Comité 72 HB et toute son équipe pour le bon déroulement sur l'organisation du France Tunisie masculin qui s'est déroulé le 12 avril 2006 au Mans.**



## INFORMATIONS CNCG

L'assemblée générale de la FFHB, réunie à Vittel les 7, 8 et 9 avril 2006, a adopté les modifications de l'article 29 des règlements généraux de la FFHB proposées par le Conseil d'administration conformément aux souhaits de la CNCG.

Par un vote distinct et en application de l'article 12.2 des règlements généraux de la FFHB, l'assemblée générale fédérale a également décidé de rendre immédiatement applicable le point 4.2.2 de l'article 29 relatif aux mesures applicables dans le cadre de l'analyse annuelle des clubs du secteur Elite. **Vous trouverez donc ci-après l'intégralité du nouveau 4.2.2 de l'article 29 applicable à compter de la présente publication.**

Cette information fait, par ailleurs, l'objet d'un envoi par courriel individuel à l'ensemble des clubs de D1F, D2F, D2M et N1M.

### REGLEMENTS GENERAUX COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE ET DE GESTION

#### Article 29

#### 4.2.2. Mesures applicables

À l'issue de la réunion annuelle d'analyse, la CNCG peut prendre une ou plusieurs des dispositions mentionnées ci-dessous pour une même équipe :

- a) d'autoriser le club sans restrictions ;
- b) de fixer ou de limiter la masse salariale autorisée pour la saison prochaine (voir paragraphe 4.3.1) ;
- c) de soumettre le club à l'autorisation préalable de la CNCG pour recruter (voir paragraphe 4.3.2) ;
- d) d'interdire partiellement ou totalement le recrutement ;
- e) d'exclure du secteur d'Elite ou de rétrograder le club d'au moins une division ;
- f) d'interdire au club de participer à une Coupe d'Europe ;
- h) de surseoir à sa décision en fixant un délai pour la réception de pièces et documents indispensables à celle-ci.

La décision est notifiée au club intéressé dans un délai maximum de 20 jours.

La CNCG peut ordonner l'exécution provisoire immédiate de tout ou partie de sa décision et interdire l'effet suspensif d'un éventuel appel ; dans ce cas, elle le mentionne dans la décision.

Dans cette hypothèse, le président du jury d'appel est seul compétent pour accorder en tout ou partie le sursis à l'exécution provisoire de la décision de la CNCG.

Il est saisi, dans le délai d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception adressé par la partie qui succombe à l'exécution provisoire.

La demande de sursis ne peut être formée, sous peine d'irrecevabilité, que si, d'une part, préalablement ou concomitamment appel est formé contre la décision de la CNCG et, d'autre part, elle est accompagnée de droits de consignation spécifiques d'un montant de 500€.

Le président du jury d'appel peut se saisir d'office de la demande de sursis. La demande de sursis n'est pas suspensive de l'exécution provisoire ordonnée par la CNCG.

Le président du jury d'appel statue sans débat, au vu des éléments figurant dans le dossier de première instance, des motifs invoqués par l'auteur de la demande et des pièces produites par lui. Sa décision est notifiée aux intéressés par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai maximum de sept jours francs à compter de la réception de la demande. Il statue en dernier ressort et sans possibilité de recours.



## NATIONALE 1 FEMININE POULE 1

Suite à la décision qui lui a été communiquée par la Commission de Discipline Lutte anti-dopage concernant l'équipe de l'EAL ABBEVILLE, la COC a appliqué une pénalité sportive et rectifié le classement en conséquence.

Je porte à votre connaissance, que cette rectification n'est que provisoire et reste suspendue à l'étude par le CPLD de la situation de cette équipe qui n'a pu trouver au travers de la procédure fédérale de solution définitive dans les délais prescrits.



## CHAMPIONNAT DE FRANCE 2005/2006

Le classement est établi en tenant compte du goal average général et sous réserve d'homologation des résultats des rencontres disputées depuis le 18/19 mars 2006, sous réserve des procédures engagées, les résultats des rencontres disputées avant le 18/19 mars 2006 sont homologués.

### DIVISION 1 FEMINE

#### 19E JOURNEE

	MERIGNAC HB	24-28	US MIOS-BIGANOS HBC						
	CJF FLEURY LES AUBRAIS HB	20-27	METZ MOSELLE LORRAINE						
	ES BESANCON FEMININ	30-28	HB C. NIMES						
	CA BEGLES	28-24	TOULON/ST CYR VAR HB						
	SC ANGOULEME HB	24-27	ESC YUTZ HB						
	C. DIJON BOURGOGNE	28-25	HAVRE AC HB						
1	METZ MOSELLE LORRAINE	50	19	15	1	3	516	429	87
2	HAVRE AC HB	47	19	14	0	5	512	436	76
3	MERIGNAC HB	43	19	11	2	6	483	453	30
4	CJF FLEURY LES AUBRAIS HB	42	19	11	1	7	515	485	30
5	C. DIJON BOURGOGNE	39	19	9	2	8	472	452	20
6	ES BESANCON FEMININ	37	19	8	2	9	500	482	18
7	US MIOS-BIGANOS HBC	37	19	8	2	9	515	521	-6
8	ESC YUTZ HB	36	19	8	1	10	456	494	-38
9	HB C. NIMES	35	19	7	2	10	474	496	-22
10	CA BEGLES	35	19	7	2	10	441	491	-50
11	TOULON/ST CYR VAR HB	30	19	5	1	13	463	526	-63
12	SC ANGOULEME HB	25	19	2	2	15	456	538	-82

### NATIONALE 1 FEMINE

#### 15E JOURNEE - POULE 2

E. ACHENHEIM-TRUCHTERSHEIM	35-17	BRON HB
----------------------------	-------	---------

### NATIONALE 3 FEMINE

#### 17E JOURNEE - POULE 6

LE POUZIN HB 07	26-33	ASPTT GRASSE	MOUANS SARTOUX
-----------------	-------	--------------	----------------

### DIVISION 2 MASCULINE

#### 20E JOURNEE

ASCA WITTELSHEIM HB	29-28	BILLERE HB
---------------------	-------	------------

### NATIONALE 1 MASCULINE

#### 14E JOURNEE - POULE 2

US MONTEILIMAR-CRUAS	23-23	VALENCE HB
----------------------	-------	------------

### NATIONALE 3 MASCULINE

#### 14E JOURNEE

##### POULE 1

US CARMAUX-VERS HB	18-33	ASSON SPORTS
AS IRISARTARRAK	27-24	HBC CARCASSONNE

##### POULE 2

TRIGNAC HB	28-30	HBC NANTES
------------	-------	------------

##### POULE 7

SANFLO-MURAT HB	32-23	HB ST ETIENNE ANDREZIEUX
US ISSOIRE HB	27-35	MEYLAN HB
HB RHONE EYRIEUX	26-24	HBC AIX-EN-SAVOIE

#### 20E JOURNEE

##### POULE 7

VILLEURBANNE HB AS	21-29	US SAINT-EGREVE HB
--------------------	-------	--------------------



## TOURNOI

- **Le Bourges Hand Ball 18 organise une grande soirée de promotion de Handball le Jeudi 25 mai 2006** au CREPS de Bourges en vous proposant 2 matchs de Gala de haut niveau opposant:  
18h00: HBC GIEN- REAL VILLEPINTE en Nationale 1 Masculine  
20h00: CJF FLEURY LES AUBRAIS- SC ANGOULÈME en Division 1 Féminine  
Venez nombreux!  
Tarif normal: 5€ Tarif réduit sur présentation de sa licence FFHB: 3€  
Contact : Jérémie PERRIN 06 03 74 19 03



## MATCHS REPORTES

- **Challenge masculine poule 2 4ème journée non jouée**  
HBC Gagny / Angers Noyant HBC  
Fixée au WE du 29/30 AVRIL 2006.



## MODIFICATION RESULTAT

- **N1F/2 18ème journée**  
ASPTT Strasbourg / E. Achenheim Truchtersheim 28/28 (et non pas 29/29)



## MODIFICATIONS COORDONNEES CLUBS

- **N3F Macon HB**  
Changement adresse e-mail correspondant général : ducrot.jacques@neuf.fr



## LABEL ETE DU SAND

Vous organisez un tournoi de Sandball cet été, ne tardez plus, faites labelliser votre manifestation.

Ce label Sandball a été créé pour harmoniser la pratique tout en veillant à son esprit et à la sécurité.

Pour obtenir le label, rien de plus simple : rendez-vous sur le site de la FFHB [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org) rubrique Sandball, L'été du Sand :

- 1- Vous organisez un tournoi de Sand pour lequel vous vous engagez à respecter la Charte du Sandball
- 2- Vous retournez la fiche de demande de label remplie avec soin à la FFHB
- 3- Nous vous délivrons le Label Sandball, gage de qualité pour votre tournoi auprès de tous vos partenaires et interlocuteurs
- 4- Nous inscrivons votre tournoi au calendrier national de l'été du Sand publié sur notre site Internet et sur nos supports de communication
- 5- Nous vous envoyons quelques goodies pour animer votre tournoi (affiches, drapeaux, tatos, plaquettes règles)
- 6- A l'issue de la manifestation, vous nous retournez une fiche bilan reçue avec le label afin que nous puissions faire le point sur la pratique Sandball en France  
Nous - Vous, avant tout une relation de confiance !

Profitez de l'été du Sand pour prendre la vague et faire du Sandball un événement majeur de l'été en France. Vous ne regretterez pas de vous être mouillés !

Renseignements : Marilyne FELGUEIRAS - [m.felgueiras@ff-handball.org](mailto:m.felgueiras@ff-handball.org)



## DETECTION

### JOURNÉE DE DÉTECTION DU HAC HANDBALL

Le HAC organise le 1er mai 2006 une journée de détection pour les jeunes filles nées en 1992 / 1991 / 1990 / 1989, afin de compléter ses équipes engagées en championnat de France - 18 ans filles et en nationale 2.

Ce regroupement se déroulera au complexe multisports de la Gare au Havre le lundi 1er mai de 14h à 17h.

Contacts : Nordine Oucha tel : 06.03.06.00.49

Dominique Deschamps tel : 06.88.48.89.15

HAC Handball tel : 02.35.53.05.67